L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 19 JUIN 1880.

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots pavés en plein !

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

Hôtels, Sources, etc.

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—PRÉSENTE—

A la Nouvelle-Orléans, Lne,

Mardi, 13 JUILLET 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE G.

GROS LOT :

$30,000,

1857 LOTS !

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400 !

Le tirage aura lieu publiquement à 11 heures du matin

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 JUILLET 1880.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE

Montgomery White Sulphur Springs

MONTGOMERY COUNTY, VA.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de ...	$20,000, cont	$20,000
1 Lot de ...	10,000, ...	10,000
2 Lots de ...	5,000, ...	5,000
2 Lots de ...	2,500, ...	5,000
5 Lots d ...	1,000, ...	5,000
10 Lots d ...	500, ...	10,000
20 Lots d ...	250, ...	10,000
200 Lots d ...	100, ...	20,000
500 Lots de ...	20, ...	10,000
1,000 Lots de ...	10, ...	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots approximant de $200 chacun pour les neuf premiers lots de $20,000, cont. $1,800
9 Lots approximant de $100 chacun pour les neuf premiers lots de $10,000, cont. 900
9 Lots approximant de $50 chacun pour les neuf premiers lots de $5,000, cont. 450
1,857 Lots se montant à $110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Remettre l'argent par des ordres sur la poste ou par des lettres enregistrées par des traites en par. Fr.

Souvenez-vous qu'un Tirage de $2 du MARDI, 13 JUILLET 1880.

TOUS LES LOTS —SONT— PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agences dans toute les villes, comtés, villes et villages de l'Union.

Considérations pécuniaires sont offertes et des ventes, instantanément, accompagnent les demandes détaillées.

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,
Nouvelle-Orléans, Lne

TOUTE LETTRE SAINE RÉPONDUE
SONNIE UN REFUS.

M. A. Dauphin, Président n'a pas d'agents dans la Nouvelle-Orléans, et les personnes qui lui écrivent ne doivent pas adresser leurs lettres à la Nouvelle-Orléans.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Sampter Turner, Jnr.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 592—A. Est par les présentes donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Sampter Turner Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.

19 juin—19, 24, 27

Succession de Elizabeth Turner.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,196.—A'vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Sampter Turner Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.

19 juin—19, 24, 27

Succession de Joseph Bulger.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,628.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Sampter Turner Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.

10 juin—10, 15, 19

Succession de Sampter Turner.

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,924.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Sampter Turner Jr., administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour,
JOHN HERBERT, Greffier.

10 juin—10, 15, 19

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

L'Etat de la Louisiane vs Mr Armand Mercier.

Le même vs Le même, le même vs Le même, le même vs Le même.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, Nos 906, 970, 4791, 5066, 1314.—En vertu de quatre writs de fieri facias émis à mot adressés par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI, 8 juillet 1880 à midi, des propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant cinquante-neuf pieds de front sur cent cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro cinq, mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Gaiennie et cent-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant vingt-sept pieds de front sur cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro six, mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Gaiennie et cent-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5, 12, 19, 26—juillet 3, 8.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

L'Etat de la Louisiane vs Hilaire Bouchard.

Le même vs Le même, le même vs Le même, le même vs Le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, Nos 7507, 7602, 926, 7206.—En vertu de quatre writs de fieri facias émis à mot adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI, 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant soixante-douze pieds de front sur cent cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro quatre, mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de cent vingt six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19, 26, juillet 3, 10, 15

Etat de la Louisiane vs Michel Bélisle.

Le même vs le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, Nos 4918 et 4,969. En vertu de deux writs de fieri facias émis à mot adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1875, 1876 et 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI, 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant cinquante-neuf pieds de front sur cent cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro cinq, mesurant vingt-six pieds de face à la rue Gaiennie et cent-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mai—22, 29, juin 5, 12, 19, 24.

Etat de la Louisiane vs Leopold Mechelhorne.

Le même vs le même.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, Nos 4017, 2143.—En vertu de deux writs de fieri facias émis à mot adressés par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, pour taxes d'Etat de 1874, 1875, 1876, 1877, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI, 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant soixante-douze pieds de front sur cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro vingt, mesurant vingt-huit pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de cent vingt six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19, 26, juillet 3, 10, 15

Compagnie d'assurance de la Nouvelle-Orléans vs Pierre et Alfred Flette, son mari.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,151.—En vertu d'un writ de fieri facias émis à mot adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI, 15 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant cinquante-quatre pieds de front sur cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro cinq, mesurant vingt-six pieds de face à la rue Chartres, sur une profondeur de soixante-six pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mai—22, 29, juin 5, 12, 19, 24.

Etat de la Louisiane vs Eugène Bouchard.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1918. En vertu d'un writ de fieri facias émis à mot adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI 24 juin 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant soixante-douze pieds de front sur cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro trois.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mai—22, 29, juin 5, 12, 19, 24.

Etat de la Louisiane vs Eduard Mangeot.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 1990. En vertu d'un writ de fieri facias émis à mot adressé par l'Honorable Troisième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant soixante-douze pieds de front sur cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro dix-huit de l'Exposition Universelle, mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Nouveau St-Bernard, désignée comme le numéro trois.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5 juin—5, 12, 19, 26, 3 8 juil

Etat de la Louisiane vs Erhard Mangeot.

TROISIÈME COUR DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans, No 1990. En vertu d'un writ de fieri facias émis à mot adressé par l'Honorable Troisième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Dauphine, dans le Deux tième District de cette ville, JEUDI 8 juillet 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ile Nouvelle-Orléans, mesurant soixante-douze pieds de front sur cent-sept pieds de profondeur, et désignée comme le numéro dix-huit de l'Exposition Universelle, mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Galvez et cent-sept pieds de profondeur sur une ligne et cent-sept pieds de profondeur sur l'autre ligne. Le lot numéro dix